

Le Bois de Grandmont, un exemple de gestion patrimoniale paradoxale.

Moreau Sébastien

Maître de Conférences

Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte, UMR 7261 CNRS/ Université François-Rabelais,

sebastien.moreau@univ-tours.fr

Au cours de cette conférence, nous aborderons la question de la gestion paradoxale de la biodiversité urbaine à travers la présentation des différentes modalités de gestion qui, du moyen-âge à nos jours, ont présidé à la destinée du Bois de Grandmont (Tours, France). Ce site naturel de 20 hectares, très anthropisé et fortement enclavé, est situé au cœur de l'agglomération tourangelles. Il a subi des décennies de dénaturation causée par une succession d'aménagements impactants et aggravée par des déficits de coordination, de vision à long terme et de compétences techniques de la part de certains de ses gestionnaires. Malgré cela, la collecte d'informations naturalistes révèle une surprenante diversité relictuelle, confirmée par une étude faunistique et floristique récente. On y rencontre en effet six formations arbustives différentes et au moins 470 espèces dont une cinquantaine sont protégées.

La mise en perspective historique révèle plusieurs dimensions paradoxales (culturelle, historique, politique et sociale) dans la gestion du lieu. Hôte d'arbres sacrés, retraite spirituelle et halte de pèlerinage chrétien, puis lieu de villégiature et de détente, le bois a été fréquenté car apprécié pendant des millénaires. Depuis 1948, il est néanmoins l'enjeu d'usages et de spéculations que sa naturalité dérange parfois, jusqu'au déni. Pour ses contempteurs, il serait à la fois trop anthropisé pour être considéré comme un espace naturel à enjeux (ce que les inventaires démentent pourtant) et trop boisé pour satisfaire aux strictes contraintes sécuritaires et budgétaires actuelles, recherchant le risque zéro et l'autofinancement des dépenses publiques de mise en sécurité. Ainsi il a récemment été envisagé de couper de nombreux arbres sains pour autofinancer l'abattage d'arbres déperissants, au risque de modifier significativement et pour longtemps, la qualité du couvert forestier. Au cœur du paradoxe historique, on constate que la lente dépréciation de sa valeur symbolique et spirituelle en a finalement fait un objet de mobilisation citoyenne « de principe », concrétisée en 2009 par une opposition populaire à un projet d'aménagement illégal, que nul gestionnaire n'avait osé remettre en cause. Le paradoxe politique repose lui sur le fait que ce bois ait été dégradé à plusieurs reprises au profit de la construction de lieux d'éducation (lycées, IUT, UFR scientifiques) et de recherche (dont certains se consacrent... à l'écologie et à l'aménagement !) et plus récemment, pour faciliter le passage de transports en commun, censés améliorer la préservation de l'environnement. Cette dernière contradiction se double d'un ultime paradoxe, de nature sociale : ces atteintes regrettables sont en effet survenues dans un lieu commun, ouvert et partagé où ne se matérialisent plus en réalité que les projets personnels d'individus temporairement investis d'une autorité morale et politique et agissant au nom de collectivités (évêché, ville, syndicat intercommunal, université, facultés, rectorat, CROUS, associations étudiantes...). Seule la constitution d'une structure mixte associant écologues, représentants des usagers et de l'administration, fondée à assurer une gestion collégiale de cet espace naturel et dotée des moyens nécessaires à sa mission, semble être en mesure de résoudre une partie de ces paradoxes.

L'étude de l'histoire et de la richesse biologique de ce bois permet donc de déterminer quels sont les principaux facteurs qui ont pu avoir une influence significative sur la diversité spécifique et fonctionnelle de ce site et surtout de proposer des leviers permettant de mettre en œuvre une gestion patrimoniale efficace et cohérente sur le long terme. Cet exemple est représentatif de la situation de nombreux communs laissés sans protection forte et qui sont victimes d'une dévalorisation progressive en l'absence de stratégies collectives de patrimonialisation.